



Extrait du site Terre-en-vue

<http://www.terre-en-vue.be/actualite/article/cadeaux-2019-et-pourquoi-pas-une-part-de-terre>

Cadeaux 2019 : Et pourquoi pas une part de terre ?

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 11 décembre 2019

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Êtes-vous aussi de celles et ceux qui évitent la frénésie de la course aux cadeaux de fin d'année ?

Ça tombe bien ! Voici un bon cadeau pour une part de terre à offrir à petits et grands : **un cadeau plein de sens, résistant à l'usure, zéro déchet et sans prise de tête !**



Vous offrez ainsi une part de la coopérative Terre-en-vue, qui sera investie dans l'achat de terres agricoles mises à disposition d'agriculteurs et d'agricultrices soucieux d'en prendre soin et de nourrir sainement les citoyens et citoyennes.

Plusieurs fermes de Terre-en-vue comptent aujourd'hui sur de nouveaux coopérateurs afin de sécuriser leur accès à la terre : la Ferme Lamberty, la Ferme Sainte Barbe, les légumes d'Emile et Camille et les Bergers de la Haze. Vous pouvez décider d'attribuer la part offerte à l'une de ces fermes, ou de la dédier au "pot commun" de Terre-en-vue qui permet de soutenir tous les projets en fonction des besoins les plus urgents.

En pratique :

Complétez le formulaire proposé [ICI](#).

Cochez "oui" lorsqu'il vous sera demandé si la prise de part(s) est un cadeau ou non (sous la rubrique "Coordonnées du bénéficiaire").

Et puis n'oubliez pas d'imprimer le petit bon ;-) (image de meilleure qualité à télécharger ci-dessous). Le certificat de part, quant à lui, vous parviendra en janvier au plus tard.

Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !